

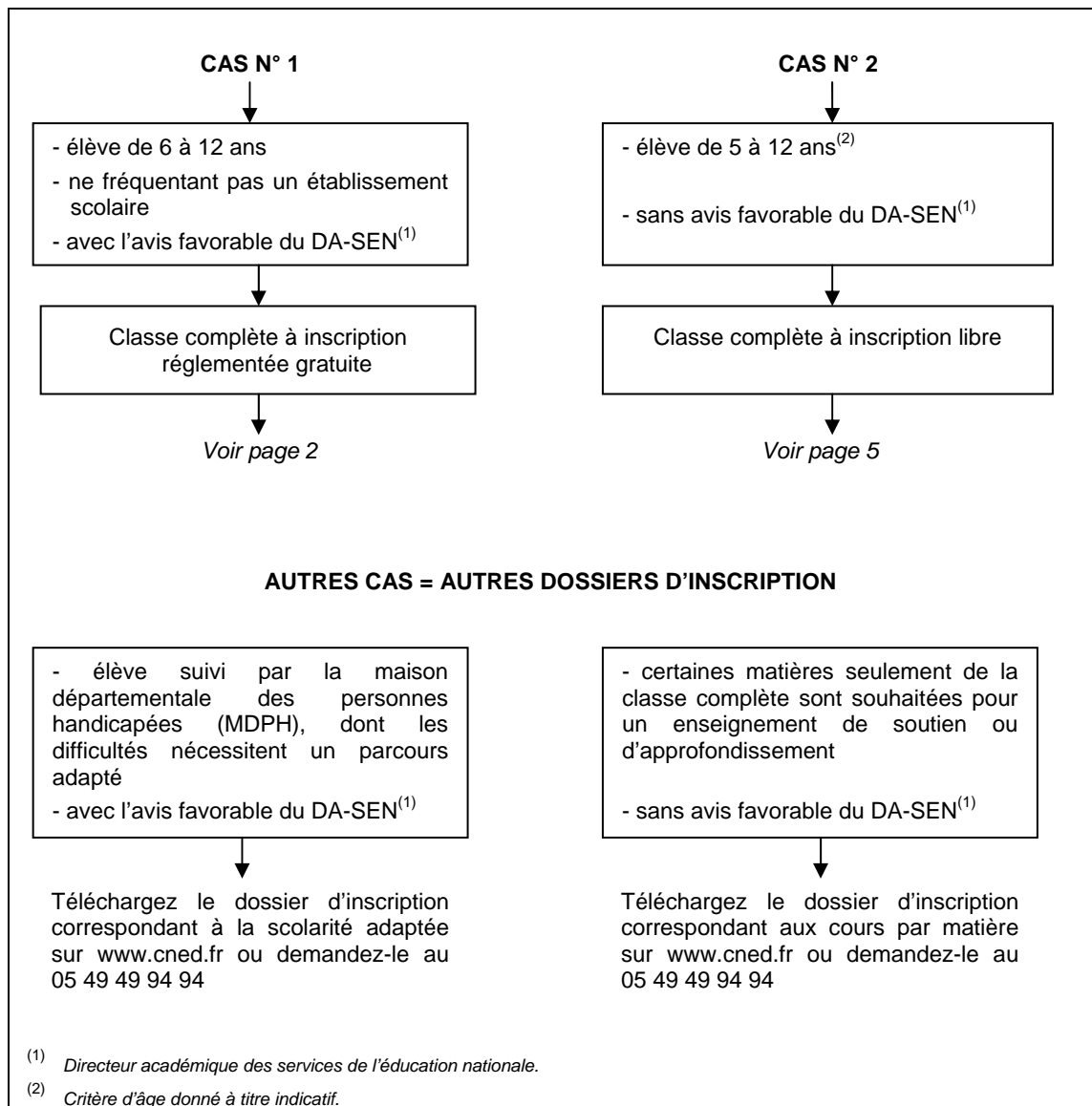
Enseignement du premier degré

Classes complètes

Votre enfant n'a pas de difficultés scolaires majeures, il réside sur le territoire national* (métropole ou outremer) et vous avez choisi l'enseignement à distance : en fonction de sa situation, le Cned offre différentes possibilités d'inscription.

Pour vous aider à déterminer celle qui convient, positionnez-vous à l'aide du tableau suivant.

*Pour tout élève résidant à l'étranger, de nationalité française ou étrangère, téléchargez sur www.cned.fr le dossier d'inscription spécial « international ».



CNEDSCOLAIRE

Le Cned propose aussi des **formations complémentaires** : voir les descriptifs pages 7 et 8.



Pour tout renseignement complémentaire : tél. 05 49 49 94 94



CNED

Enseignement du premier degré

Classes complètes à inscription réglementée du CP au CM2

Publics concernés

Les cours en classe complète à inscription réglementée s'adressent aux **élèves de 6 à 12 ans** (âge atteint au 31 décembre de l'année scolaire en cours) qui ne fréquentent pas un établissement scolaire. Par ailleurs, le directeur académique des services de l'éducation nationale (DA-SEN) a jugé votre demande recevable (cf. circulaire n°2011-238 du 26-12-2011).

À noter : si votre enfant n'a pas acquis les compétences scolaires correspondant à son âge, nous vous conseillons de signaler ses difficultés aux services de l'inspection académique.

Objectif

Permettre de suivre la scolarité correspondant aux cycles 2 et 3 de l'enseignement primaire, du CP au CM2.

Contenu pédagogique

Les contenus sont conformes aux programmes officiels du ministère français de l'éducation nationale.

Les enseignements dispensés dans les classes complètes du cycle élémentaire comprennent :

au cycle 2 (CP – CE1)

- Français
- Mathématiques
- Domaine du vivant, de la matière et des objets
- Domaine de l'espace et du temps
- Instruction civique et morale
- Arts visuels
- Éducation musicale
- En CE1, une langue étrangère au choix : *anglais, espagnol*.

au cycle 3 (CE2 – CM1 – CM2)

- Français
- Mathématiques
- Sciences expérimentales et technologie
- Histoire et géographie
- Instruction civique et morale
- Arts visuels
- Éducation musicale
- Une langue étrangère* au choix : *anglais, espagnol*.
- En CM2 : le brevet informatique et internet 1^{er} niveau (B2i)

Langue étrangère* : en CM1 et CM2, l'élève peut toujours choisir un niveau inférieur à celui de sa classe d'inscription.

Chaque niveau est organisé autour de manuels d'apprentissages fondamentaux et d'un guide pour l'adulte qui accompagne l'enfant dans son travail scolaire.

En complément, l'élève a accès à un site Internet réservé aux inscrits du 1^{er} degré (Mond'école). Dans toutes les disciplines, il dispose en ligne d'exercices d'entraînement et de fiches matériel à imprimer.

Dans chaque matière, des évaluations écrites et/ou orales sont à renvoyer au Cned régulièrement.

Concepteur du produit

L'ensemble de ces formations est une conception du Cned.



Organisation de la formation

L'année scolaire commence en français, mathématiques et langues étrangères par un bilan des acquisitions scolaires du niveau précédent (évaluation diagnostique).

Le cours, dans chaque domaine, est divisé en 10 séquences ou unités de travail.

Le nombre d'évaluations à rendre diffère suivant le cycle et la matière (minimum 4 ; maximum 8).

En français et mathématiques, une évaluation est rendue toutes les 3 semaines environ et toutes les 6 semaines dans les autres matières.

Les langues étrangères :

Au CE1 : choisir entre anglais ou espagnol (niveau 3, cycle II).

Au CE2 : choisir entre anglais ou espagnol (niveau 1, cycle III).

Au CM1 : choisir entre anglais ou espagnol (niveau 2, cycle III) ; vous avez la possibilité de demander le niveau débutant (niveau 1, cycle III).

Au CM2 : choisir entre anglais ou espagnol (niveau 3, cycle III) ; vous avez la possibilité de demander le niveau inférieur (niveau 2, cycle III) ou le niveau débutant (niveau 1, cycle III).

Le B2i : Le brevet informatique et internet (premier niveau) : l'évaluation finale se fait en CM2 uniquement.

Suivi pédagogique

Un même enseignant de l'éducation nationale suit l'élève toute l'année. Il corrige les évaluations envoyées, rédige une fiche de synthèse portant commentaires et conseils à l'adresse de l'inscrit et de ses parents. Il peut, en fonction des difficultés constatées, ouvrir l'accès à des activités de remédiation **en ligne**.

Rythme de travail

Les cours sont répartis sur 30 semaines. La charge de travail est estimée à 25 heures par semaine, ce qui est incompatible avec une autre scolarité dans un établissement.

Le rythme de travail doit permettre l'envoi régulier des évaluations.

Expédition des cours

Les cours seront expédiés à partir du 1^{er} juillet puis dans la quinzaine qui suit l'inscription (sauf circonstances exceptionnelles).

Validation de la formation

Pour que l'année scolaire soit validée, toutes les évaluations dans tous les domaines doivent être envoyées régulièrement au Cned entre le 20 septembre et le 15 juin (y compris les devoirs oraux).

À l'issue des deux premiers trimestres les familles ont accès en ligne, sur le site Mond'école, au bilan scolaire de leur enfant.

Le livret de compétences est téléchargeable par les familles du 15 juin au 30 septembre.

L'avis du Conseil de cycle est adressé aux parents par voie postale.

Moyens pédagogiques

Le Cned fournit l'ensemble des supports pédagogiques (fichiers d'activités, guides d'accompagnement, CD-audio, CD-ROM). Il est inutile d'acheter d'autres manuels scolaires.

Le Cned met aussi à disposition des parents et des élèves, des services en ligne accessibles sur Internet :

- **le site « Mond'École » :**
Parents : des informations sur les programmes, sur l'organisation de la scolarité, sur les résultats de l'élève.
Élèves : des exercices d'entraînement ou de soutien, des dossiers thématiques, un forum sécurisé, la possibilité d'enregistrer directement les évaluations orales...
- **le site « Copies en ligne » :**
Les évaluations orales sont envoyées directement à la correction à partir de ce site.



Moyens annexes

Les familles doivent se procurer les fournitures scolaires suivantes :

- petit matériel habituel (*gomme, règle...*),
- un dictionnaire adapté au niveau,
- une calculette,
- suivant les matières, un cahier,
- du matériel pour les arts visuels (*pinceaux, peinture en tube, papier calque, papier à dessin, carnet de croquis, si possible appareil photo*).

⚠ **Attention**, les fiches matériel, les exercices d'entraînement et de remédiation, le brevet informatique et internet (B2i) ainsi que l'enregistrement des évaluations orales nécessitent que l'élève ait accès régulièrement à un micro-ordinateur multi-média de type PC ou Mac équipé de :

- un microphone,
- des haut-parleurs,
- une imprimante,
- une connexion internet (haut débit recommandé),
- un système d'exploitation récent (XP, Vista, 7, Mac OSX, Linux, ...).

Conditions d'inscription

⚠ **rappel** : une scolarité complète à inscription réglementée au Cned est **incompatible** avec une inscription dans un autre établissement scolaire (hors écoles conventionnées avec le Cned et élèves relevant de la MDPH).

Pour tous les élèves, l'inscription est conditionnée par un avis favorable délivré par le directeur académique des services de l'éducation nationale (DA-SEN).

Remarque : si vous n'obtenez pas l'avis favorable nécessaire, vous pouvez opter pour une inscription **libre** :

- en classe complète, reportez-vous à la page 5 ;
- pour suivre seulement certaines matières, téléchargez le dossier d'inscription correspondant sur internet ou commandez-le par téléphone ou courrier.



Période d'inscription

Les inscriptions sont ouvertes du 1^{er} juillet au 30 novembre 2012.

Les demandes d'inscription en dehors de ces dates ne peuvent être acceptées qu'avec l'autorisation à **titre dérogatoire** du DA-SEN.

Cependant, la possibilité d'inscription des élèves malades et/ou suivis par la MDPH est étudiée au cas par cas en liaison avec les services académiques toute l'année scolaire.

Pour le choix du rythme scolaire dans l'hémisphère sud, nous contacter.



Période de formation

Chaque formation se déroule sur une année scolaire (sauf hémisphère sud) ; les corrections sont assurées de mi-septembre à mi-juin.

Dans le cadre d'une inscription tardive à titre dérogatoire, il convient de contacter le service de scolarité du Cned pour un ajustement du programme dans le temps disponible.



Modalités d'inscription

Documents à joindre obligatoirement

- fiche d'inscription complétée et signée (pour les références des formations et de la langue étrangère, voir plus loin dans le chapitre *Informations tarifaires*)
- avis favorable du DA-SEN (faire compléter le paragraphe 3 de la fiche d'inscription par l'inspection académique de votre département de résidence) *N.B. : L'avis du conseil de cycle est à présenter aux services de l'inspection académique.*
- attestation de niveau délivrée par le DA-SEN de votre lieu de résidence dans les cas suivants :
 - élèves précédemment scolarisés hors du système scolaire français (en établissement étranger ou en établissement français non reconnu par le ministère de l'éducation nationale)
 - élèves instruits précédemment en France, en établissement privé hors contrat ou « en famille »
- pour les élèves précédemment scolarisés dans le système scolaire français :

Pour toutes les classes <i>(sauf inscription en CP)</i>	<input type="checkbox"/> copie du livret de compétences de l'année précédente et de l'avis de passage au niveau supérieur ; le cas échéant, copie de l'attestation de palier 1 (fin de CE1) <i>NB : Les élèves scolarisés au Cned l'année précédente n'ont pas à fournir ces documents</i>
Pour une inscription en cours d'année scolaire	<input type="checkbox"/> copie du livret de compétences du (des) trimestre(s) effectué(s) dans l'école fréquentée depuis le début de l'année <input type="checkbox"/> un exeat (ou certificat de radiation) de cette école
- le document « déclaration au Maire » qui sera adressé par le Cned à la Mairie.

Retournez votre dossier par courrier : renvoyez-le à l'adresse indiquée sur la fiche d'inscription



CENTRE DE RELATION CLIENT
Délivré par AFNOR Certification
www.marque-nf.com



Pour tout renseignement complémentaire : tél. 05 49 49 94 94



CNED

Enseignement du premier degré

Classes complètes à inscription libre de la **GSM** au **CM2**

Publics concernés

Ces formations s'adressent à des élèves en instruction dans la famille sur le territoire national dont les familles n'ont pas obtenu l'accord du DA – SEN⁽¹⁾ ou n'ont pas souhaité le demander.

Attention, ce choix d'instruction dans la famille nécessite néanmoins une déclaration auprès des autorités compétentes (cf. circulaire n° 2011-238 du 26-12-2011)

(1) directeur académique des services de l'éducation nationale.

Objectif

Permettre à l'enfant, sous l'entière responsabilité de sa famille, d'avoir accès au programme scolaire français tel qu'il est défini dans les instructions officielles du ministère de l'éducation nationale, en cycle 2 (GSM au CE1) ou en cycle 3 (CE2 au CM2).

Contenu pédagogique

Les contenus sont conformes aux programmes officiels du ministère français de l'éducation nationale.

Les enseignements dispensés dans les classes complètes du cycle élémentaire comprennent :

au cycle 2 (GSM – CP – CE1)

- Français
- Mathématiques
- Domaine du vivant, de la matière et des objets
- Domaine de l'espace et du temps
- Instruction civique et morale
- Arts visuels
- Éducation musicale
- En CE1, une langue étrangère au choix : *anglais, espagnol*.

au cycle 3 (CE2 – CM1 – CM2)

- Français
- Mathématiques
- Sciences expérimentales et technologie
- Histoire et géographie
- Instruction civique et morale
- Arts visuels
- Éducation musicale
- Une langue étrangère* au choix : *anglais, espagnol*.
- En CM2 : le brevet informatique et internet 1^{er} niveau (B2i)

Langue étrangère* : en CM1 et CM2, l'élève peut toujours choisir un niveau inférieur à celui de sa classe d'inscription.

Chaque niveau est organisé autour de manuels d'apprentissages fondamentaux et d'un guide pour l'adulte qui accompagne l'enfant dans son travail scolaire.

En complément, l'élève a accès à un site Internet réservé aux inscrits du 1^{er} degré (Mond'école). Dans toutes les disciplines, il dispose en ligne d'exercices d'entraînement et de fiches matériel à imprimer.

Dans chaque matière, des évaluations écrites et/ou orales sont à renvoyer au Cned régulièrement.

Concepteur du produit

L'ensemble de ces formations est une conception du Cned.



Organisation de la formation

L'année scolaire commence en français, mathématiques et langues étrangères par un bilan des acquisitions scolaires du niveau précédent (évaluation diagnostique).

Le cours, dans chaque domaine, est divisé en 10 séquences ou unités de travail.

Le nombre d'évaluations à rendre diffère suivant le cycle et la matière (minimum 4 ; maximum 8).

En français et mathématiques, une évaluation est rendue toutes les 3 semaines environ et toutes les 6 semaines dans les autres matières.

Les langues étrangères :

Au CE1 : choisir entre anglais ou espagnol (niveau 3, cycle II).

Au CE2 : choisir entre anglais ou espagnol (niveau 1, cycle III).

Au CM1 : choisir entre anglais ou espagnol (niveau 2, cycle III) ; vous avez la possibilité de demander le niveau débutant (niveau 1, cycle III).

Au CM2 : choisir entre anglais ou espagnol (niveau 3, cycle III) ; vous avez la possibilité de demander le niveau inférieur (niveau 2, cycle III) ou le niveau débutant (niveau 1, cycle III).

Le B2i : Le brevet informatique et internet (premier niveau) : les compétences sont évaluées en CM2.

Suivi pédagogique

Un même enseignant de l'éducation nationale suit l'élève toute l'année. Il corrige les évaluations envoyées, rédige une fiche de synthèse portant commentaires et conseils à l'adresse de l'inscrit et de ses parents. Il peut, en fonction des difficultés constatées, ouvrir l'accès à des activités de remédiation **en ligne**.

Rythme de travail

Les cours sont répartis sur 30 semaines. La charge de travail est estimée à 25 heures par semaine.

Le rythme de travail reste libre. Si vous souhaitez la correction de l'ensemble des évaluations, veillez à les envoyer régulièrement et avant le 15 juin qui suit l'inscription.

Expédition des cours

Les cours seront expédiés à partir du 1^{er} juillet puis dans la quinzaine qui suit l'inscription (sauf circonstances exceptionnelles).

Validation de la formation

La classe complète en inscription libre ne permet pas la délivrance d'un avis de passage, ou d'un livret de compétences détaillé, mais une attestation de suivi est délivrée en fin d'année scolaire.

Moyens pédagogiques

Le Cned fournit l'ensemble des supports pédagogiques (fichiers d'activités, guides d'accompagnement, CD-audio, CD-ROM). Il est inutile d'acheter d'autres manuels scolaires.

Le Cned met aussi à disposition des parents et des élèves, des services en ligne accessibles sur Internet :

- **le site « Mond'Ecole » :**
Parents : des informations sur les programmes, sur l'organisation de la scolarité, sur les résultats de l'élève.
Élèves : des exercices d'entraînement ou de soutien, des dossiers thématiques, un forum sécurisé, la possibilité d'enregistrer directement les évaluations orales...
- **le site « Copies en ligne » :**
Les évaluations orales sont envoyées directement à la correction à partir de ce site.



Moyens annexes

Les familles doivent se procurer les fournitures scolaires suivantes :

- petit matériel habituel (*gomme, règle...*),
- un dictionnaire adapté au niveau,
- une calculette,
- suivant les matières, un cahier,
- du matériel pour les arts visuels (*pinceaux, peinture en tube, papier calque, papier à dessin, carnet de croquis, si possible appareil photo*).

⚠ **Attention**, les fiches matériel, les exercices d'entraînement et de remédiation, le brevet informatique et internet (B2i) ainsi que l'enregistrement des évaluations orales nécessitent que l'élève ait accès régulièrement à un micro-ordinateur multi-média de type PC ou Mac équipé de :

- un microphone,
- des haut-parleurs,
- une imprimante,
- une connexion internet (**haut débit recommandé**),
- un système d'exploitation récent (XP, Vista, 7, Mac OSX, Linux, ...).

Conditions d'inscription

Aucune.



Période d'inscription

Les inscriptions sont ouvertes du 1^{er} juillet 2012 au 31 mars 2013.

⚠ Plus l'inscription de votre enfant sera tardive, plus il lui sera difficile de suivre l'ensemble du programme.



Période de formation

Chaque formation se déroule sur une année scolaire ; les corrections sont assurées de mi-septembre à mi-juin.



Pour tout renseignement complémentaire : tél. 05 49 49 94 94



CNED

Enseignement du premier degré

Formations complémentaires

Objectifs

Ouverture culturelle ou soutien scolaire suivant la nature de la formation.

Concepteur des produits

L'ensemble de ces formations est une conception du Cned.

Descriptif

Le Cned propose des formations complémentaires et des produits sans évaluation.

Les inscriptions peuvent se faire toute l'année sans conditions particulières.

Lorsque des évaluations sont proposées, l'élève dispose de 12 mois à compter de la date d'inscription pour envoyer ses évaluations à la correction.

➔ *Votre enfant a des difficultés d'apprentissage de l'écriture ?*

Nous vous proposons un cours de soutien :

Le fichier de graphisme

Référence : P500Z

Par des manipulations et des exercices, l'enfant s'entraînera à acquérir la maîtrise du geste et du tracé et installera la gestuelle spécifique au tracé des lettres en écriture cursive.

Cette formation est composée d'un guide de l'accompagnateur, de fiches, et de 8 évaluations.

➔ *Vous souhaitez faire acquérir à votre enfant des repères culturels en éveillant sa curiosité ?*

Une petite histoire de la musique

Référence : P50A0

Il explorera l'histoire de la musique du Moyen-âge à nos jours : les grandes périodes de l'histoire, les principaux compositeurs et leurs œuvres, les différentes formes de musique...

Cette formation est composée d'un livret, d'un CD audio et d'une évaluation.

Une petite histoire des inventions

Référence : P50B0

Il découvrira les principales inventions et innovations réalisées par l'homme de l'Antiquité à nos jours dans divers domaines tels que la médecine, l'agriculture, les transports, les systèmes de communication...

Cette formation est composée d'un livret, d'un CD-ROM interactif et d'une évaluation.

Une petite histoire de la peinture

Référence : P50C0

Vous l'initierez à l'histoire de l'art pictural du XV^e siècle au XX^e siècle : les grands mouvements artistiques, les peintres majeurs et leurs œuvres, les différentes techniques et compositions picturales.

Cette formation est composée d'un livret, d'un CD-ROM interactif et d'une évaluation.

Une petite histoire de la philosophie

Référence : P50D0

De la Grèce Antique à nos jours, il suivra l'évolution de la pensée philosophique : les questions que se sont posées les hommes, les différents philosophes qui les ont réfléchies et en quoi ces interrogations sont toujours les nôtres.

Cette formation est composée d'un livret, d'un CD-ROM interactif et d'une évaluation.

Une petite histoire des spectacles vivants

Nouveau

Référence : P50E0

Du théâtre antique au théâtre de rue, en passant par le cirque, la danse, les marionnettes, l'enfant découvrira l'évolution des spectacles vivants.

Cette formation est composée d'un livret et d'une évaluation.

➔ ***Vous souhaitez faire découvrir à votre enfant la langue et la culture chinoises ou arabes ?***

Le Cned propose aux enfants à partir de 8 ans une initiation niveau A1 du CECRL (cadre européen commun de référence pour les langues) ; selon la langue choisie, cette initiation se déroule sur un ou deux niveaux d'apprentissage.

Initiation au chinois, 1^{er} niveau :

Réf. : P5043CN0D

Initiation au chinois, 2^{ème} niveau :

Réf. : P5043CN0E

Initiation à l'arabe, 1^{er} niveau :

Nouveau

Réf. : P5043AR0D

Approche pédagogique et ludique pour apprendre les rudiments de langues réputées complexes, exercices oraux et écrits, multiples activités interactives en ligne.

Votre enfant explorera également la culture, la civilisation, l'histoire et la géographie correspondantes.

Cinq évaluations, orales et écrites, complètent chaque formation.

Organisée en partie autour d'un manuel et d'un recueil de documents, **cette formation nécessite parallèlement un micro-ordinateur multimédia et une connexion à Internet.**

Tarifs préférentiels pour les élèves inscrits au Cned en classe de CM1 et initiation au chinois ou à l'arabe 1^{er} niveau, ainsi qu'à ceux inscrits en classe de CM2 et initiation au chinois 2^e niveau.

➔ ***Vous souhaitez faire découvrir à votre enfant la langue des signes française (LSF) ?***

Pour des enfants à partir de 10 ans

Initiation à la langue des signes française (LSF)

Nouveau

Réf. : P5053LS03

Ce cours s'adresse aux enfants, entendants ou sourds, qui souhaitent s'initier à la langue des signes française. Cette initiation se fait essentiellement en ligne, grâce à 120 activités interactives contenant près de 1600 vidéos. Le cours est également composé d'un manuel de l'élève, d'un guide pour l'adulte qui accompagne l'enfant et de 4 évaluations.

Cette formation nécessite un micro-ordinateur multimédia, une webcam et une connexion à Internet. Les devoirs devront être envoyés à la correction sur une clé USB.

Tarif préférentiel pour les élèves inscrits au Cned en classe de CM2 et LSF.

➔ ***Vous voulez accompagner votre enfant dans une découverte originale de grands peintres ?***

Le Cned vous propose d'étudier 5 tableaux d'artistes majeurs.

« **Les sens de l'art** » :

Une découverte de la peinture pour les jeunes malvoyants... et les autres

Réf. : P5P00ART1

Accessible à de jeunes non voyants

Les activités et manipulations ont été imaginées pour comprendre la construction du tableau, son sujet, la technique utilisée, les intentions du peintre. Sur un CD audio, une conservatrice du patrimoine présente l'époque de l'artiste, les principaux éléments de sa biographie et l'œuvre étudiée.

Cette mallette pédagogique contient un guide pour l'adulte qui conduira les activités, cinq tableaux en relief, un CD audio, une frise chronologique également transcrite en braille.

Conçue pour des enfants non voyants, cette mallette permet néanmoins à des enfants voyants de réfléchir différemment à ce qui est représenté.

Produit sans évaluation.

Le Cned propose également : AtoutCned - L'accompagnement scolaire en ligne

AtoutCned français ou mathématiques « Ecole » c'est pour votre enfant du CP au CM2 :

- Des activités ludiques de soutien en ligne ;
- Des activités d'approfondissement des notions vues dans son programme scolaire ;
- Des activités sonorisées accessibles quand il veut, où il veut, autant de fois qu'il le souhaite ;
- La possibilité de situer son niveau par un test de positionnement et de choisir les savoir-faire à travailler en priorité ;
- La possibilité, pour chaque savoir-faire, d'évaluer sa progression par un test final.

C'est aussi :

- La possibilité de choisir l'option de tutorat pour qu'il soit accompagné dans les contenus par un enseignant de l'éducation nationale formé au soutien en ligne ;
- Le choix de la durée de l'inscription : 3, 6, 9 ou 12 mois.

Pour vous inscrire, consultez le site à l'adresse : <http://boutique.cned.fr/SoutienScolaire/AtoutCned/>



Pour tout renseignement complémentaire : tél. 05 49 49 94 94



CNED

Document à conserver

CNED

SERVICE ACCUEIL
3 ALLÉE ANTONIO MACHADO
31051 TOULOUSE CEDEX 9

05 49 49 94 94 

Novembre à mai : lundi à vendredi : 8 h 30 - 18 h
Juin à octobre : lundi à vendredi : 8 h 30 - 18 h 30
et samedi : 9 h - 12 h 30

Tarifification ordinaire, sans surcoût



CENTRE DE RELATION CLIENT
Délivré par AFNOR Certification
www.marque-nf.com

Information importante sur l'obligation scolaire

À consulter pour toute inscription réglementée en classe complète d'élève de moins de 16 ans, résidant sur le territoire national.

Madame, Monsieur,

En raison d'un empêchement justifié à fréquenter un établissement scolaire, vous avez demandé l'avis du directeur académique des services de l'éducation nationale (DA-SEN) pour inscrire votre enfant en classe complète à inscription réglementée au Cned.

Cette lettre d'information a pour objet de vous apporter des précisions sur les modalités de l'instruction dans la famille. Elles sont fixées par la circulaire ministérielle n° 2011-238 du 26-12-2011 dans laquelle il est rappelé :

« *Le principe de l'obligation d'instruction, posé dès 1882, exige aujourd'hui que tous les enfants âgés de six à seize ans, présents sur le territoire national, bénéficient d'une instruction, qui peut être suivie, selon le choix des personnes responsables, soit dans un établissement scolaire public, soit dans un établissement scolaire privé, soit dans la famille.* ».

Conformément à ce qui est prévu par le texte précité, **le Cned doit déclarer l'inscription de votre enfant à la mairie de votre commune de résidence.** Cette déclaration est indispensable au maire pour pouvoir contrôler le respect de l'obligation scolaire. Elle va lui permettre de réaliser l'enquête sociale qu'il a l'obligation d'effectuer. Cette enquête a lieu tous les deux ans jusqu'aux 16 ans des enfants instruits dans leur famille et a uniquement pour objectif « *d'établir quelles sont les raisons alléguées par les personnes responsables, et s'il leur est donné une instruction dans la mesure compatible avec leur état de santé et les conditions de vie de la famille* ».

Le Cned a aussi l'obligation d'informer les services académiques de tout manque de travail (devoirs non rendus aux dates prévues). Pour rappel, le signalement d'un manque de travail peut avoir des incidences sur le versement des prestations familiales ou le bénéfice d'une bourse.

Compte tenu de ces éléments d'information, nous vous demandons donc de bien vouloir compléter et retourner au Cned avec les pièces justificatives du dossier d'inscription, le document « Déclaration au maire de l'inscription au Cned » ci-joint.



CNED
Déclaration au maire de l'inscription au Cned

Mairie de _____

Pour toute inscription réglementée en classe complète, d'élève de moins de 16 ans résidant sur le territoire national.

Madame, Monsieur le Maire,

Conformément à ce qui est prévu par la circulaire ministérielle n° 2011-238 du 26-12-2011 précisant les modalités de l'instruction dans la famille, **le Cned doit déclarer à la mairie de la commune de résidence, toute inscription autorisée par le directeur académique des services de l'éducation nationale (DA-SEN).**

En conséquence, nous vous informons qu'en raison d'un empêchement justifié à fréquenter un établissement scolaire, le directeur académique des services de l'éducation nationale (DA-SEN) a autorisé l'inscription pour l'année scolaire 2012-2013 de l'enfant :

Prénom _____ Nom _____

Date de naissance _____

Domiciliaire(s) à l'adresse complète _____

Code postal _____ Ville _____

Prénom et nom du responsable légal de l'enfant _____

Réserve au Cned
Le Directeur général du Cned, certifie que l'enfant(s) ci-dessus désigné(s) est (sont) inscrit(s) dans son établissement pour l'année scolaire 2012-2013 sous l'indicateur _____ en classe de _____
Toulouse, le _____ Serge Bergamelli, directeur général du Cned

Complétez le document joint

« Déclaration au maire de l'inscription au Cned »

◀ Compléter l'adresse de la mairie de votre lieu de résidence.

◀ Complétez les informations concernant votre enfant.

Retournez au Cned le document complété avec le dossier d'inscription pour l'inscription réglementée de votre enfant en classe complète.

Nos services le transmettront à la mairie de votre lieu de résidence, dès l'inscription définitive de votre enfant.

En signant la fiche d'inscription, vous reconnaissez avoir pris connaissance des informations communiquées par le Cned sur l'obligation scolaire.

Information importante sur l'obligation scolaire

**À consulter pour toute inscription libre en classe complète
d'élève de moins de 16 ans, résidant sur le territoire national.**

Madame, Monsieur,

Cette lettre d'information a pour objet de vous apporter des précisions sur les modalités de l'instruction dans la famille.

Elles sont fixées par la circulaire ministérielle n° 2011-238 du 26-12-2011 dans laquelle il est rappelé :

« *Le principe de l'obligation d'instruction, posé dès 1882, exige aujourd'hui que tous les enfants âgés de six à seize ans, présents sur le territoire national, bénéficient d'une instruction, qui peut être suivie, selon le choix des personnes responsables, soit dans un établissement scolaire public, soit dans un établissement scolaire privé, soit dans la famille.* ».

Vous souhaitez que votre enfant soit instruit dans la famille. Dans ce cadre, la circulaire ministérielle précise les obligations des familles :

« *Les personnes responsables d'un enfant soumis à l'obligation d'instruction, qui n'ont pas inscrit leur enfant dans un établissement scolaire public ou privé et qui désirent l'instruire à domicile, doivent chaque année déclarer au maire de la commune de résidence et au directeur académique des services de l'éducation nationale (DA-SEN) qu'elles feront donner l'instruction dans la famille* ».


- Ainsi il vous incombe chaque année de déclarer au maire de votre commune de résidence que votre enfant est instruit dans la famille.

Cela va permettre au maire de contrôler le respect de l'obligation scolaire. Pour cela il a l'obligation de mener une enquête sociale « *uniquement aux fins d'établir quelles sont les raisons alléguées par les personnes responsables, et s'il leur est donné une instruction dans la mesure compatible avec leur état de santé les conditions de vie de la famille* ». Cette enquête est réalisée tous les deux ans jusqu'aux 16 ans de votre enfant.

- La déclaration que vous devez faire auprès du directeur académique des services de l'éducation nationale (DA-SEN) va permettre à l'inspection académique de réaliser un contrôle pédagogique qui porte d'une part sur la réalité de l'instruction dispensée et d'autre part sur la progression de votre enfant.

INFORMATIONS TARIFAIRES PRIMAIRE

Tarifs applicables jusqu'au 31/03/2013

Pour tout renseignement sur les tarifs : 05 49 49 94 94 

Votre enfant réside à l'étranger ? Téléchargez sur www.cned.fr le dossier d'inscription spécial « international ».

Vous inscrivez votre enfant, résidant en France (métropole, outre-mer), à :

... et il est âgé :

↓	de 6 ans (au plus tard au 31/12/12) à moins de 16 ans (au moment de son inscription au Cned)
<ul style="list-style-type: none"> • une classe complète à inscription réglementée de l'élémentaire, du CP au CM2, prise en compte dans le cadre de sa scolarité en formation initiale, et pour laquelle il n'est pas inscrit dans un autre établissement. 	► Gratuit
Cours préparatoire Réf. : P5010	
Cours élémentaire 1 ^{re} année Réf. : P5020	
Cours élémentaire 2 ^e année Réf. : P5030 <i>Choix de la langue : voir référence en bas de page.</i>	
Cours moyen 1 ^{re} année Réf. : P5040 <i>Choix de la langue : voir référence en bas de page.</i>	
Cours moyen 2 ^e année Réf. : P5050 <i>Choix de la langue : voir référence en bas de page.</i>	

Si votre enfant ne remplit pas ces conditions, ou si vous ne fournissez pas les pièces et informations demandées dans le dossier : vous ne pouvez pas bénéficier de la gratuité.

Vous inscrivez votre enfant à :

• une classe complète à inscription libre de l'élémentaire, De la GSM au CM2	Tarif
Grande section de maternelle Réf. : P50M6	637 €
Cours préparatoire Réf. : P5016	696 €
Cours élémentaire 1 ^{re} année Réf. : P5026	696 €
Cours élémentaire 2 ^e année Réf. : P5036 <i>Choix de la langue : voir référence en bas de page.</i>	737 €
Cours moyen 1 ^{re} année Réf. : P5046 <i>Choix de la langue : voir référence en bas de page.</i>	737 €
Cours moyen 2 ^e année Réf. : P5056 <i>Choix de la langue : voir référence en bas de page.</i>	737 €

Choix de la langue étrangère (à préciser sur la fiche d'inscription)		Anglais	Espagnol
CE1	Niveau 3, cycle II	AN0B	ES0B
CE2	Niveau 1, cycle III	AN0C	ES0C
CM1	Niveau 2, cycle III	AN0D	ES0D
	Niveau 1, cycle III (recommandé pour les débutants en langue)	AN0C	ES0C
CM2	Niveau 3 cycle III	AN0E	ES0E
	Niveau 2, cycle III	AN0D	ES0D
	Niveau 1, cycle III (recommandé pour les débutants en langue)	AN0C	ES0C

Formations et produits complémentaires

Intitulé	Référence	Tarif	Tarif avec remise ¹
Le fichier de graphisme (dans la limite des stocks)	P500Z	138 €	
Une petite histoire de la musique	P50A0	69 €	
Une petite histoire des inventions	P50B0	69 €	
Une petite histoire de la peinture	P50C0	69 €	
Une petite histoire de la philosophie	P50D0	69 €	
Une petite histoire des spectacles vivants	P50E0	49 €	
Initiation au chinois 1 ^{er} niveau	P5043CN0D	199 €	150 €
Initiation au chinois 2 ^e niveau	P5053CN0E	199 €	150 €
Initiation à l'arabe 1 ^{er} niveau	P5053AR0D	199 €	150 €
Initiation à la LSF 1 ^{er} niveau	P5053LS03	199 €	150 €
« Les sens de l'art »: une découverte de la peinture pour les jeunes malvoyants... et les autres	P5P00ART1	95 €	

Ces tarifs ne comprennent pas les fournitures indispensables ou facultatives utilisées dans le cours.

¹ Un tarif préférentiel est accordé pour une inscription en **initiation au chinois** ou à **l'arabe 1^{er} niveau**, à condition d'être inscrit simultanément au Cned en **classe complète de CM1** : remise de 25 % sur le cours de langue.
Mêmes conditions pour des inscriptions simultanées en **initiation au chinois 2^e niveau** et en **CM2**.
Un tarif préférentiel est accordé pour une inscription en **LSF**, à condition d'être inscrit simultanément au Cned en **classe complète de CM2** : remise de 25 % sur le cours de langue.



CENTRE DE RELATION CLIENT
Délivré par AFNOR Certification
www.marque-nf.com



Pour tout renseignement complémentaire : tél. 05 49 49 94 94
Cned • 3 allée Antonio Machado • 31051 • TOULOUSE cedex 9



CNED